LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

Le District de la Vienne de Football recrute un (e)

CONSEILLER(ERE) TERRITORIAL(E) EN ARBITRAGE (CTA)

Description du poste

Le conseiller territorial en arbitrage (CTA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de District et de la Directrice Administrative, en lien avec le Responsable du Pôle Arbitrage et en collaboration avec l'équipe régionale en arbitrage (ERA). Il est chargé de :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres ;
- Mener conjointement avec la Ligue et ses conseillers techniques régionaux en arbitrage (CTRA) des actions techniques et assurer l'animation de l'équipe départementale en arbitrage (EDA) ;
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage et aider dans leurs missions les bénévoles du Pôle Arbitrage.

Missions

- Promouvoir l'arbitrage.
- Favoriser le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres.
- Détecter, former et suivre les arbitres pouvant accéder aux compétitions régionales, avec l'EDA.
- Accompagner et former les observateurs d'arbitres.
- Prospecter dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, CFA).
- Organiser et uniformiser les stages et la formation continue (en relation avec le Pôle Arbitrage).
- Suivre la gestion et la désignation des nouveaux jeunes arbitres.
- Accompagner et former les tuteurs d'arbitres.
- Former les arbitres bénévoles de clubs et les arbitres assistants bénévoles de clubs.
- Organiser et assurer les sessions de formations initiales en arbitrage (FIA) en collaboration avec l'EDA.
- Mettre en place et animer des réunions dans les clubs (sensibilisation à l'arbitrage, suivi des référents « Arbitres » dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Contribuer aux travaux de l'ERA.
- Valoriser l'arbitrage à travers le programme éducatif fédéral (PEF) et intervenir auprès des autres acteurs du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- S'associer à l'équipe technique départementale (CTD, etc.).
- Contribuer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « Arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication).
- Adhérer et participer à la politique générale du District, notamment à travers des missions concernant la prévention, la lutte contre les incivilités et le plan d'engagement sociétal de la FFF.
- Contribuer, ponctuellement et le cas échéant, à des missions régionales, voire nationales, sur le développement de l'arbitrage.

LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

Compétences et qualités requises

- Diplôme souhaité : BAC +2 minimum

- Expérience significative de l'arbitrage et solides connaissances des lois du jeu
- Maîtrise des techniques pédagogiques et de formation. Sens de la communication.
- Compétences en méthodologie de projet
- Pratique et maîtrise des outils informatiques
- Qualités rédactionnelles et de synthèse

- Adaptation et disponibilités professionnelles importantes (travail en soirée et le week-end)
- Forte sensibilité du terrain
- Sens du travail en équipe
- Capacité d'initiative et d'autonomie. Être force de proposition.

- Titulaire du permis B, avec véhicule.

Modalités pratiques

- Poste à pourvoir en CDI (forfait jour non-cadre) à partir du 1er septembre 2025, en catégorie C de la CCPAAF (Convention Collective des Personnels Administratifs et Assimilés du Football)
- Poste basé au siège du District de la Vienne de Football à Poitiers – Déplacements à prévoir sur tout le territoire de la Vienne et aux sièges de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

****

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser,
pour le lundi 30 juin 2025,
au District de la Vienne de Football,
à l'attention de Monsieur le Président

Soit par mail : auranga@foot86.fff.fr
Soit par courrier : 1 rue François PRAT, 86000 POITIERS

Pour les candidatures retenues, les entretiens se dérouleront **le mercredi 9 juillet 2025** au siège du District